



Association Calade-Echecs
Agréée Jeunesse et sports

Siège Social
Chez Noël Peyclit
325 rue des Jardiniers
69400 Villefranche sur Saône.

<http://www.calade-echecs.com/>

Les Joueurs, Parents qui utilisent leur voiture personnelle

pour transporter des joueurs pour une compétition par

Équipe (où un groupe de personnes pour un tournoi

individuel après décision du bureau) peuvent se faire

rembourser des frais de déplacements. Il suffit de remplir

l'imprimé et de le faire valider par le trésorier du club.

Aucun déplacement où frais d'autoroute ne sera

rembourser sans ce relevé. Valeur du Kms = 0,15€

Association Calade - Echecs - Feuille de relevé de Déplacements

NOM : Prénom : N° immatriculation voiture :

Date de Déplacement : MOTIF :

Lieu de Départ : Kilomètres parcourus :

Lieu d'Arrivée : Kilomètres parcourus :

Lieu de Départ : Kilomètres parcourus :

Lieu de Retour : Kilomètres parcourus :

Itinéraire Retour :

TOTAL Kilomètres

Frais Autoroute (Joindre les justificatifs)

SOMME A DEVOIR PAR LE CLUB :

Valeur du Kms = 0,15€

Validation du Trésorier de Calade-Echecs

Vous pouvez envoyer votre relevé à

Mr GRASSET Didier Trésorier

118 Allée du Côteau

69400 LIMAS
Mail : doudou253@infonie.fr